Types de risques majeurs

Les risques majeurs sont regroupés en 3 familles ; l'établissement est concerné par chacune d'elles :
- Risques naturels liés à la météo : tempête, vent violent,…
- Risques technologiques : risque nucléaire lié à la centrale de Golfech,…
- Risques liés au transport de marchandises dangereuses.

L'alerte

- Alerte et fin d'alerte :
En cas de risque, l'alerte est déclenchée par le préfet, par le maire ou directement par le directeur ou le chef d'établissement.
- France Inter est la radio diffusant les informations officielles concernant la crise et la fin d'alerte.
- Le déroulement du plan de crise est coordonné par le directeur ou le chef d'établissement qui collecte les informations nécessaires au suivi et au contrôle des actions engagées ; il rend compte aux autorités.

La mise en sûreté

- Moyens matériels :
Dans chaque lieu stratégique une Mallette de première urgence est à disposition.
Son contenu permet la sécurisation du lieu, l'organisation de la vie, l'apport des premiers secours dans l'attente de la fin de l'alerte.
- Moyens humains :
Tous les personnels de l'établissement contribuent à la réalisation du plan ainsi que tous les élèves selon leurs possibilités et/ou leurs compétences.

académie Toulouse

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement :
Lycée Professionnel Le Sidobre 8100 CASTRES

DARM
Délégation académique
aux risques majeurs

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE EN CAS DE RISQUE MAJEUR

PPMS

Consignes et informations à l'intention des

adultes
de la communauté scolaire